8 août 2026

Fiche n° 7 BD Maissin-Le Moulin Blanc V2

Analyse critique des réalisations et propositions

Un aménagement de qualité et coûteux, sur l'un des itinéraires vélos les plus fréquentés de l'agglomération brestoise, et de plus sur la Véloroute du Littoral

Mais qui ne prend pas en compte la dynamique du cycliste, ni les vélos spéciaux

Des conflits d'usage prévisibles dès la conception du projet qui mettent en évidence la nécessité de revoir le processus de validation des projets. Quand et comment les usagers seront- ils enfin consultés ?

Les problèmes d'usage recensés

1-Une insertion difficile en sortant du rond-point

Il faut négocier 2 angles droits, le cycliste doit déborder sur la voie vélo opposée et/ou sur le passage-piétons. Gérer les piétons, les voitures, et les cyclistes en face, c'est compliqué. Le concepteur du projet n'a pas pris en compte la dynamique du cycliste, ni les différents types de vélos

La manœuvre est impossible pour les vélos spéciaux (sauf monocycles…) qui doivent donc s'insérer sur la piste cyclable au niveau de l'entrée voiture du parking, avec le risque d'être percuté par un autre cycliste, qui lui, est prioritaire

2- Des conflits avec les voitures entrant dans le parking (dans les 2 sens)

C'est classique avec une piste bidirectionnelle, surtout quand elle rase la voie de circulation

Ils sont accentués par les ralentissements fréquents (bus en station, entrée de giratoire…), les conducteurs étant arrêtés ou ralentis ne perçoivent pas les cyclistes qui arrivent dans leur dos. C'est plus fréquent dans le sens vers Brest, puisque les cyclistes sont souvent masqués par les véhicules circulant sur l'autre sens. De plus, aux heures de pointe, le conducteur tournant à gauche bénéficie souvent de la courtoisie d'un conducteur arrivant en face, et son attention ne se porte pas sur la piste cyclable dans son dos.

Dans l'autre sens, les cyclistes étant plus rapides, le choc peut être plus grave. Cependant, ils sont mieux perçus par les conducteurs .

Propositions

1-Rendre l'entrée à la piste plus tangentielle, permettant à tous les vélos d'y accéder. Et rendre prioritaire la traversée de la chaussée côté mer par rapport aux véhicules arrivant en face

2-Interdire physiquement le tourne-à-gauche vers le parking. Les véhicules légers peuvent aller faire demi-tour au petit rond-point du Spadium et les autres au giratoire du Costour

3-Pas de proposition pour les conflits à l'entrée du parking avec les véhicules tournant à droite. Ils sont inhérents à la position de la piste. Si celle-ci avait été positionnée en front de mer, il n'y aurait pas eu de problème…Mais plus coûteux et fort impact sur la capacité du parking